

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

EXTRAIT  
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **22**

Procurations : **8**

Nombre de conseillers  
absents : **3**

**OBJET :**  
**SUBVENTIONS FACADES**

**SEANCE DU MARDI 09 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 9 avril à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 3 avril 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la  
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Martine MUNOZ, Michel  
COMBRONDE, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN,  
Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric  
BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire  
JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s  
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Monique DURAND-PRADAT à Michel COMBRONDE,  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,  
Sophie DELAIGUE à Hélène BOUDON,  
Didier STURMA à David DEROSSIS,  
Monique MORENO à Martine MUNOZ,  
Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,  
Thierry BARTHELEMY à Claude GOUILLON-CHENOT,  
Farida LAID à Francis ROUX

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,  
Betul SIMSEK  
Serap ALP

Secrétaire de séance :

Pascal THIRIOUX-RAUCOURT

**RAVALEMENT DE FACADES : DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la Ville de THIERS a mis en place une aide aux propriétaires privés rénovant leurs façades visibles du domaine public.

Le rapporteur expose au Conseil Municipal que la Ville a reçu 4 dossiers de demande de contribution de propriétaires pour des travaux de ravalement de façade.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels.

Ils concernent :

Prénom Nom	Adresse du logement	Base de calcul	Contributions
Yasemin DINC	28 avenue Joseph Claussat	288 m <sup>2</sup> x 9,89 €	2 848,32 €
Philippe PASSAT	1 rue du Loup	55 m <sup>2</sup> x 9,89 €	543,95 €
Sandrine GUILLOT	26 rue Jean Zay	119 m <sup>2</sup> x 9,89 €	1 176,91 €
TOTAL			4 569,18 €

Soit un total de subventions s'élevant à 4 569,18 euros.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **Approuver** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions pré-vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Pascal THIRIOUX-RAUCOURT



Le Maire,



Stéphane RODIER